

NORMES DE BASES POUR LA RÉDACTION D'UN DOSSIER DE SÉMINAIRE ET/OU D'UN MÉMOIRE DE BACHELOR¹

Le dossier de séminaire est un travail écrit à rendre à l'issue d'une présentation effectuée dans le cadre d'un séminaire.

Le mémoire de Bachelor est un travail effectué en fin de cursus (Bloc 3 du plan d'études). Le choix du sujet se fait d'entente avec le professeur Jordi Pià-Comella (possibilité de co-direction avec un.e autre enseignant.e du CLAM).

CRITÈRES FORMELS

- **Longueur :**

Pour les dossiers de séminaires : env. 10-15 pages de texte au maximum.

Pour les mémoires de BA : 30 pages de texte au maximum.

- **Police :**

Times New Roman, Arial, Calibri ou Cambria (les polices fantaisistes sont à éviter !)

Pour le corps du texte : 12 points. Pour les notes de bas de pages, les citations dans le texte et les légendes : 10 points.

- **Interligne :**

1.5 point.

- **Marges :**

2.5 cm à droite, à gauche, en haut, en bas. Le texte est justifié.

- **Numérotation des pages :**

Ne pas numérotter la page de titre et la tables des matières/plan. Commencer la numérotation à la première page de texte.

- **Titre et sous-titres :**

Non souligné et non ponctué. La numérotation des sous-titres ne doit pas dépasser trois niveaux (1.1.1).

Exemple :

1.La guerre de Troie

 1.1 Origines mythiques

¹ Ces normes sont largement inspirées de celles que proposent la FLSH dans son document datant de mai 2020 ainsi que document *Règles de base pour la rédaction d'un dossier de séminaire et d'un mémoire de Bachelor* de la chaire d'archéologie.

1.1.1 Eris et la pomme d'or

1.2 Le départ des Achéens

1.2.1 La folie d'Ulysse

• Page de titre :

À réaliser sur une page séparée et non numérotée.

Informations à fournir sur la page de titre : titre du travail, intitulé du cours, nom et prénom de l'étudiant·e, chaire et Université, semestre, année, nom et prénom du superviseur, date de restitution.

• Paragraphes :

Peuvent commencer avec un retrait de 1 cm à droite². Séparés par un blanc avant et après.

Chaque paragraphe doit avoir une cohérence et doit être relié aux autres, par des connecteurs. Ils ne peuvent pas être constitués d'une seule phrase.

• Table des matières :

Avec titres, sous-titres et pagination (sans ponctuation finale). La table des matières doit avoir pour titre Table des matières.

Exemple :Table des matières³

| | |
|--------------------------------|-------|
| Introduction | p. 3 |
| 1. La guerre de Troie | p. 4 |
| 1.1 Origines mythiques | p. 5 |
| 1.1.1 Eris et la pomme d'or | p. 5 |
| 1.2 Le départ des Achéens | p. 7 |
| 1.2.1 La folie d'Ulysse | p. 9 |
| Etc. | |
| 6. Le retour des héros achéens | p. 15 |
| Conclusion | p. 18 |
| Bibliographie | p. 20 |

• Notes de bas de page :

Elles servent à citer des sources primaires et secondaires et à émettre des commentaires et des pistes de réflexions. Elles prennent une majuscule au début et un point à la fin. Elles ont

² Si vous le faites, vous devez le faire pour tout le dossier.

³ Les tables de matières automatiques que propose Word peuvent tout à fait être utilisées.

la même police que le corps de texte, mais une taille de 10. Les appels de note se placent après les guillemets et les parenthèses, mais avant la ponctuation finale. Par exemple : « le ciel est bleu »⁴ ; (le ciel est bleu)⁵ ; le ciel est bleu⁶.

Attention à ne pas faire de trop longues digressions !

CITATION ET BIBLIOGRAPHIE

- **Auteur ancien :**

Dans le corps du texte et dans les notes de bas de page, il convient de mettre entre guillemets la citation.

Il faut ensuite donner la référence ainsi en note de bas de page ou entre parenthèse dans le corps du texte : nom de l'auteur en français, *titre de l'œuvre*, livre, chapitre/lettre/chant, paragraphe/vers (ne pas utiliser les chiffres romains pour éviter toute confusion !).

Exemples :

Ammien Marcellin, *Histoire*, 16.11.2

Symmaque, *Correspondance*, 4.52.1-4.

Homère, *Iliade*, 2.9.210-215.

Pindare, *Olympiques*, 13.1-15.

Chaque auteur antique utilisé doit être référencée dans la bibliographie en fin de dossier de la manière suivante : NOM DE L'AUTEUR ANTIQUE, *titre*, tome/volume, texte établi et traduit par..., édition, lieu d'édition, année de publication

Exemples :

AMMIEN MARCELLIN, *Histoire*, texte établi et traduit par Edouard Galletier, tome 1, les Belles Lettres, Paris, 1968.

SYMMIQUE, *Correspondance*, texte établi et traduit par Jean-Pierre Callu, tome 2, 1982.

HOMÈRE, *Iliade*, texte établi et traduit par Paul Mazon, tome 1, les Belles Lettres, Paris, 1937.

PINDARE, *Olympiques*, texte établi et traduit par Aimé Puech, les Belles Lettres, Paris, 1922.

- **Référence épigraphique :**

Même procédé pour la citation dans le corps du texte et les notes de bas de pages que les auteurs antiques.

⁴ Exemple.

⁵ Exemple.

⁶ Exemple.

Pour la référence, il faut donner l'*Abréviation du titre du corpus* (ex. *SEG*, *CIL*, *IG* etc.), numéro du volume, numéro de la notice.

Exemples :

SEG 51.32. (si possible numéro d'inventaire et lieu de conservation de l'objet)

CIL VIII.1628 (les corpus épigraphiques latins utilisent toujours les chiffres latins par convention)

Chaque corpus épigraphique utilisé doit être référencé dans la bibliographie en fin de dossier de la manière suivante : *Nom du corpus*, tome/volume, édité par..., année de publication.

Exemples :

Supplementum Epigraphicum Graecum, vol. 51, Brill, online, consulté le 25.08.2025.

Corpus Inscriptionum Latinarum, vol. VIII, édité par Théodore Mommsen, 1883.

• **Référence papyrologique :**

Même procédé pour la citation dans le corps du texte et les notes de bas de pages que les auteurs antiques.

Pour la référence, il faut donner l'*Abréviation⁷ du titre du corpus* (ex. *P.Oxy.* pour *Oxyrhynchus Papyri*, *P.Ant.* pour *The Antinoopolis Papyri*, etc.), numéro du volume, numéro de la notice.

Exemple :

P.Oxy 1.95 (si possible numéro d'inventaire et lieu de conservation de l'objet).

Chaque corpus papyrologique utilisé doit être référencé dans la bibliographie en fin de dossier de la manière suivante : *Nom du corpus*, tome/volume, édité par..., année de publication.

Exemples :

The Oxyrhynchus Papyri, vol. I, Nos. 1-207, édité par Bernard. P. Grenfell et Arthur. S. Hunt. 1898.

• **Référence à un manuscrit :**

Les manuscrits se citent en général en note de bas de page. Il faut donner les informations suivantes : Ville de conservation, lieu de conservation, fonds, cote, siècle (facultatif).

Exemple:

Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, Gud. Gr. 016, XIV^e s.⁸

⁷ Vous pouvez retrouver la liste des abréviations dans des bases de données en ligne, telles que papri.info.

⁸ J. Giovacchini, « Citer proprement (et efficacement) une source ou une publication en Sciences de l'Antiquité (1) », *L'information philologique*, 2018, édition en ligne, consultée le 18.08.2025.

- **Référence numismatique :**

Les références d'un catalogue numismatique se citent en général en note de bas de page. Il faut donner les informations suivantes : *Abréviation du titre du corpus* (ex. *RIC*, *SNG*, etc.), volume, atelier (pour le *RIC* seulement), numéro de notice.

Exemples :

RIC VIII Aquilée 242.

SNG 463.

Chaque corpus numismatique utilisé doit être référencé dans la bibliographie en fin de dossier de la manière suivante : NOM DE L'AUTEUR, *Nom du corpus*, tome/volume, lieu d'édition, année de publication.

Exemples :

KENT JOHN P. C., *Roman Imperial Coinage. The Family of Constantine I*, vol. VIII, Londres, 1981.

DALAISON Julien, *Sylloge Nummorum Graecorum. France 7*, Bordeaux, 2015.

- **Littérature secondaire :**

- Monographie : NOM Prénom, *Titre* puis éventuellement numéro du volume, Lieu d'édition, date de publication.

Exemple : MARAVAL Pierre, *Théodose le Grand. Le pouvoir et la foi*, Paris, 2009.

BRULÉ Pierre, *Comment percevoir le sanctuaire grec ? : une analyse sensorielle du paysage sacré*. Paris, 2012.

- Article de périodique : NOM Prénom, « Titre », *Titre de la revue* n° du volume, date, pages.

Exemple : AUBERT Jean-Jacques, « Les usurpateurs et le droit privé », *Occidente/Oriente* 1, 2020, p. 129-137.

MORIZOT Yvette, « L'accouchement : un passage dangereux sous la protection d'Artémis », *Bulletin de correspondance hellénique*, vol. 134, livraison 2, 2010, p. 463-470.

- Colloque/recueil d'articles : NOM Prénom, « Titre », in : NOM Prénom de l'éditeur/du directeur (éd. ou dir.), *Titre*, lieu d'édition, date, pages.

Exemple : DOYEN Jean-Marc, « La création des types iconographiques romains tardifs : à propos d'une émission exceptionnelle frappée à Milan en l'honneur de Gallien », in : HUVELIN Hélène, CHRISTOL Michel et GAUTIER Georges (éds.), *Mélanges de Numismatique offerts à Pierre Bastien à l'occasion de son 75^e anniversaire*, Wetteren, 1987, p. 85-104.

Attention, les titres en anglais et en allemand prennent des majuscules aux noms et adjectifs du titre : BARDIL Jonathan, *Constantine. Divine Emperor of the Christian Golden Age*, Cambridge, 2012.

Dans les notes de bas de page, il est possible d'abréger les titres en ne donnant que le NOM DE L'AUTEUR, date, page : MARAVAL 2009, p. 33.

- **Bibliographie :**

À la fin de votre travail, vous devrez réaliser une bibliographie. Il s'agit de rassembler par ordre alphabétique toutes les sources utilisées pour votre travail. Vous citerez d'abord les sources primaires, puis la littérature secondaire.

Exemple :

Sources primaires

- Auteurs anciens :

AMMIEN MARCELLIN, Histoire, texte établi et traduit par Edouard Galletier, tome 1, les Belles Lettres, Paris, 1968.

HOMÈRE, Iliade, texte établi et traduit par Paul Mazon, tome 1, les Belles Lettres, Paris, 1937.

PINDARE, Olympiques, texte établi et traduit par Aimé Puech, les Belles Lettres, Paris, 1922.

SYMMIQUE, Correspondance, texte établi et traduit par Jean-Pierre Callu, tome 2, 1982.

- Sources épigraphiques :

Corpus Inscriptionum Latinarum, vol. VIII, édité par Théodore Mommsen, 1883.

Supplementum Epigraphicum Graecum, vol. 51, Brill, online, consulté le 25.08.2025.

- Sources papyrologiques :

The Oxyrhynchus Papyri, vol. I, Nos. 1-207, édité par Bernard. P. Grenfell et Arthur. S. Hunt. 1898.

- Sources manuscrites :

Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, Gud. Gr. 016, XIVe s.

- Sources numismatiques :

DALAISON Julien, *Sylloge Nummorum Graecorum. France 7*, Bordeaux, 2015.

KENT JOHN P. C., *Roman Imperial Coinage. The Family of Constantine I*, vol. VIII, Londres, 1981.

Littérature secondaire

AUBERT Jean-Jacques, « Les usurpateurs et le droit privé », *Occidente/Oriente* 1, 2020, p. 129-137.

BARDIL Jonathan, *Constantine. Divine Emperor of the Christian Golden Age*, Cambridge, 2012.

BRULÉ Pierre, *Comment percevoir le sanctuaire grec ? : une analyse sensorielle du paysage sacré*. Paris, 2012.

DOYEN Jean-Marc, « La création des types iconographiques romains tardifs : à propos d'une émission exceptionnelle frappée à Milan en l'honneur de Gallien », in : HUVELIN Hélène, CHRISTOL Michel et GAUTIER Georges (éds.), *Mélanges de Numismatique offerts à Pierre Bastien à l'occasion de son 75^e anniversaire*, Wetteren, 1987, p. 85-104.

MARAVAL Pierre, *Théodose le Grand. Le pouvoir et la foi*, Paris, 2009.

MORIZOT Yvette, « L'accouchement : un passage dangereux sous la protection d'Artémis », *Bulletin de correspondance hellénique*, vol. 134, livraison 2, 2010, p. 463-470.

Bon travail !